



## MÉCANICIENS DE MOTOCYCLETTES ET PERSONNEL ASSIMILÉ

CNP 72423: MÉCANICIENS DE MOTOCYCLETTES, DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET PERSONNEL MÉCANICIEN ASSIMILÉ

Entretiennent et réparent les motocyclettes, les motoneiges, les moteurs hors-bord, les chariots élévateurs et les véhicules tout-terrain.



Faits en bref du N.-B.

### PERSPECTIVES DE TROIS ANS



*Très Bonnes*

### POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

**18**

### SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

**21,04 \$**

### NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

### EMPLOYÉS

**214**

### SALAIRE MOYEN

**54 000 \$**

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez [www.emploisnb.ca/occupations](http://www.emploisnb.ca/occupations).



## EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

32,4 %	Commerce de détail
29,7 %	Commerce de gros
13,5 %	Autres services (sauf les administrations publiques)
24,3 %	Toutes les autres industries

## EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
0,0 %	35-44
0,0 %	45-54
0,0 %	55-64
0,0 %	65+

## ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Mécanicien/Apprentie Mécanicienne De Motocyclettes
- Mécanicien/Mécanicienne De Bateaux À Moteur
- Mécanicien/Mécanicienne De Chariots Élévateurs
- Mécanicien/Mécanicienne De Moteurs Hors-Bord
- Mécanicien/Mécanicienne De Motocyclettes
- Réparateur/Réparatrice De Chariots De Manutention

## FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- prendre connaissance des bons de commandes et discuter avec les surveillants des travaux à exécuter;
- vérifier et mettre à l'essai des moteurs et d'autres éléments mécaniques à l'aide d'appareils appropriés pour localiser et déterminer les défauts;
- régler, réparer ou remplacer des pièces ou des éléments de systèmes mécaniques ou électriques, à l'aide d'outils manuels et d'autre équipement;
- vérifier le fonctionnement de l'équipement réparé et le régler;
- assurer le service d'entretien périodique d'engins;
- discuter avec les clients des travaux effectués et de l'état général de l'équipement.

